



**** Projet soumis à la décision de,**

Monsieur Le Bourgmestre De Brunchaut,

VU la délibération par laquelle le Conseil Communal charge le Bourgmestre de prendre, en ses lieu et place, les mesures de Police requises en certaines circonstances, dans l'intérêt de l'ordre, de la tranquillité publique, de la sûreté et de la commodité du passage dans les rues et places publiques;

CONSIDERANT que la société TRB va réaliser les travaux d'égouttage du nouveau lotissement sis à 7620 Bléharies, Quai de l'Escaut au lieu-dit « Marais d'Espain »,

CONSIDERANT que ces travaux débuteront au plus tôt le 27/08/2025,
CONSIDERANT qu'il convient de prendre les mesures nécessaires, en vue de garantir la sécurité publique et d'éviter les accidents;

VU la Loi relative à la Police de la circulation routière;

VU les articles L1133-1 et L1123-29 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

A R R E T E :

Article 1 : A partir du 27/08/2025 et pour toute la durée des travaux, la vitesse est réduite au quai de l'Escaut à 7620 Bléharies, à 100 mètres de part et d'autre du chantier « Marais d'Espain ».

Article 2 : Durant la même période, le stationnement est interdit rue d'en Bas à 7620 Bléharies sur une partie du parking où seront placés des signaux E1.

Article 3 : Durant la même période, le quai de l'Escaut à 7620 Bléharies, dans sa partie comprise entre habitation N° 28 et rue des Guelzins est interdit à toute circulation en ce inclus, les piétons.
Une déviation est mise en place via RN507 et rue Clodomir Bouvignies.

Article 4 : Ces mesures seront portées à la connaissance des usagers par la pose de barrières Nadar et de signaux routiers mobiles A31- C3 - C19 - C43(30km) - E1 - F41 - F45 - C46

Article 5 : La présente ordonnance sera publiée conformément au vœu de l'article 1133-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Article 6 : En cas d'infraction, les contrevenants seront passibles des peines prévues au règlement du Conseil Communal.

Ainsi fait à la Commune, le 26.08.2025



Le Bourgmestre,

P. WACQUIER
d -